

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune du Thou s'est réuni le 02 octobre 2025 à 20h30 à la salle du conseil municipal, après convocation légale,

Sous la présidence de M. Christian BRUNIER, maire,

Présents : BRUNIER Christian, BALLANGER Danielle, QUINCONNEAU Didier, DESFOUGERES Christine, ROBLIN Benoît, LEGROS Catherine, RENAUD Jean-Pierre, MOREAU Marjorie, CHARRIE Nathalie.

Absents excusés : RUESCAS Flora, LUCAS Jacky (pouvoir à BALLANGER Danielle).

Absents : SALACRUCH Françoise, PORTMANN Cyril

Secrétaire de séance : DESFOUGERES Christine.

Date de convocation : 24 septembre 2025

Publication de la convocation (art. L 2121-10 du CGCT) : 24 septembre 2025.

Etait présent à la réunion : JUCHEREAU Emmanuel, directeur général des services de la commune du Thou.

ORDRE DU JOUR :

Finances

- 1- Décisions modificatives
- 2- Emprunts 2025

Bâtiments communaux

- 3- Agrandissement de la mairie. Choix de l'entreprise

Intercommunalité

- 4- Rapport d'activités 2024

Comptes rendus des commissions

Informations et questions diverses

Décisions modificatives

RAS

Emprunts 2025

Une prospective budgétaire est présentée.

Un emprunt n'est pas nécessaire pour l'exercice 2025.

Emprunt pour les 7 logements à La Gare : demande de versement des fonds pour le 15 octobre 2025

Agrandissement de la mairie. Mise en œuvre d'un bâtiment modulaire. Choix de l'entreprise

Vu le code de la commande publique ;

Considérant l'abandon du projet initial d'agrandissement de la mairie ;

Monsieur le Maire propose une extension de la mairie par la mise en place d'un modulaire.

Suite à consultation, il expose au Conseil Municipal les offres reçues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Vote :

- Pour : 8
- Abstention : 1 (ROBLIN Benoît)

- Accepte la proposition de l'entreprise COURANT :
 - Montant HT 65 335.00 € soit 78 402.00 € TTC
 - Options (transport, déchargement, montage) : 7 209.00 € HT soit 8 650.80 € TTC
 - Total : 72 544.00 € HT soit 87 052.80 € TTC
 - Surface hors tout : 45.4 m².
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à engager toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre administrative et financière de la présente délibération ;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2025.

Présentation du rapport d'activités 2024 de la communauté de communes Aunis Sud

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2024 de l CDC Aunis Sud.

Aucune remarque n'est formulée.

Comptes rendus des commissions

Communication

Le prochain spectacle sur l'histoire de la gare aura lieu au Thou les 4 et 5 octobre 2025.

Le bulletin municipal paraîtra le 17/10/2025.

Enfance -sociale

Prochaines élections du Conseil municipal d'enfants : 17 octobre 2025.

Repas du 11 novembre : préparation en cours. Traiteur choisi.

Voirie

Le terrassement pour la citerne incendie à La Chapelle est réalisé.

Bâtiments

L'entreprise PIANAZZA interviendra prochainement au centre de loisirs pour des problèmes de remontée d'humidité dans un mur.

Fin de réunion : 22h20

Le Maire
Christian BRUNIER




la secrétaire de séance
Christine DESFOUGERES

